



**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe**



**\*17140158\***

Tribunal de Commerce du Hainaut  
- Division Charleroi -

ENTRÉ  
LE **22 SEP. 2017**

[Greffe] r

N° d'entreprise : 0478.623.338

Dénomination

(en entier) : **CSS BELGIQUE**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Siège : Rue le Campinaire, 154 6240 FARCIENNES

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : **TRANSFERT SIEGE SOCIAL**

Suite à l'assemblée générale extraordinaire qui s'est réunie le 14 septembre 2017, les décisions suivantes sont prises à l'unanimité

1° Le transfert du siège social vers 6040 JUMET, Rue de Gosselies n°13/boîte 16 est accepté à l'unanimité

Cinquantatre Matteo

Gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/10/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature